



Commission thématique n°2

Reconquête et mise en valeur des milieux naturels

Lundi 4 novembre 2013 – 14h30

Lille Métropole Communauté urbaine



Ordre du jour



1. Introduction : rappels des objectifs DCE (AEAP)
2. Cadre de déroulement de la réunion
3. Rappels des étapes précédentes
 - Rappel des objectifs du SAGE
 - Rappel des objectifs du scénario tendanciel
 - Objectifs de la réunion
4. Evolutions attendues des masses d'eau
5. Objectifs fixés par la CLE
6. Synthèse
7. Perspectives



Rappels des objectifs DCE

Agence de l'Eau Artois Picardie



Source : AF3V, Coulée Verte de la Deûle



Cadre de déroulement de la réunion



Cadre de déroulement de la réunion



- Rapport transmis aux commissaires le 21 octobre
- Remarques sur les **parties 1 à 6 du rapport** et son atlas transmises par écrit jusqu'au 31 octobre
- Remarques sur la **partie 7 du rapport** au fil de la réunion
- Amendement et diffusion du rapport à la CLE le 18 novembre

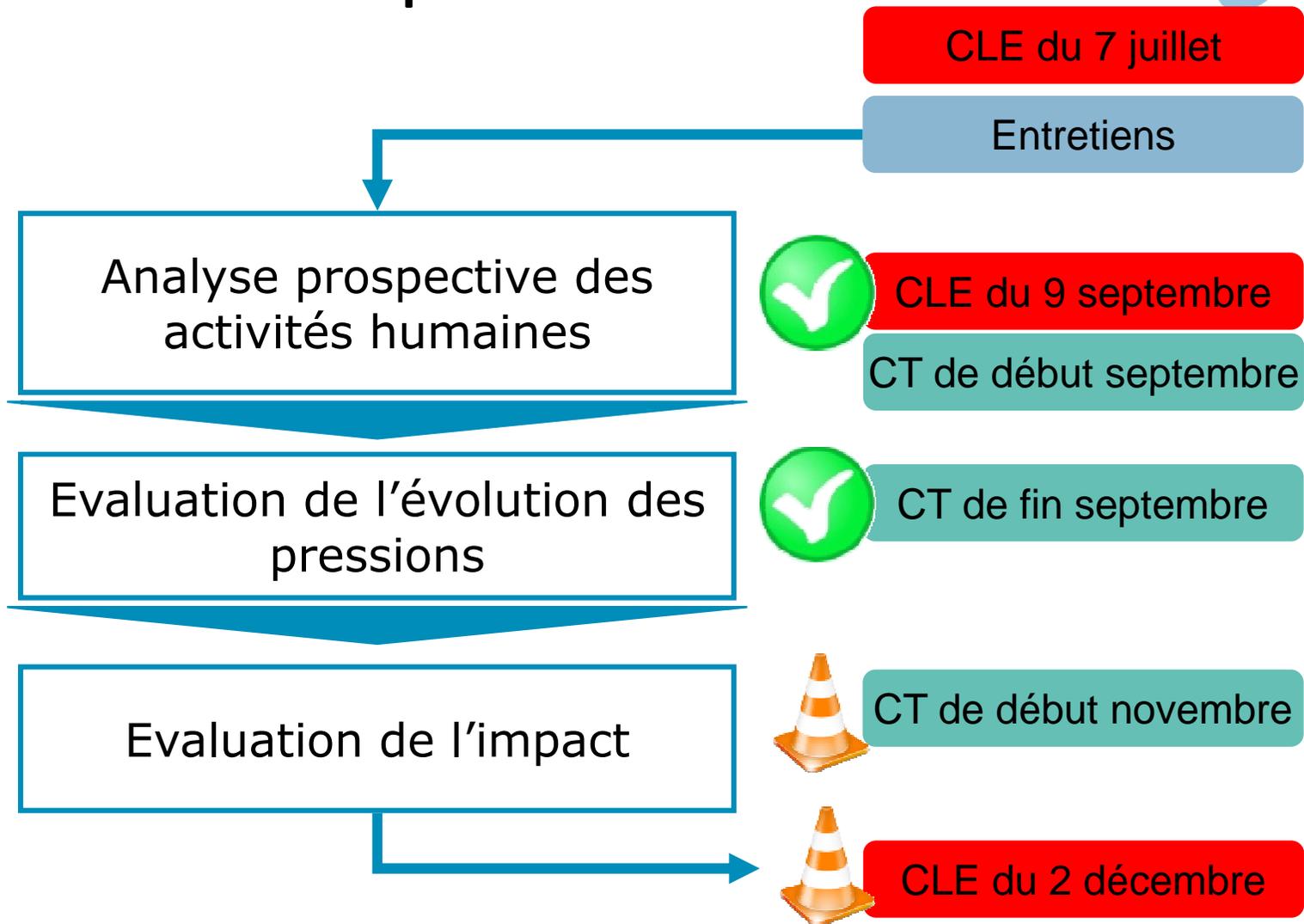


Rappel des étapes précédentes



Source : Marais de la Marque, LMCU

Rappel des étapes de concertation précédentes



Le scénario tendanciel permet-il d'atteindre les objectifs du SAGE?



- Objectifs réglementaires : DCE
 - Atteinte du bon état quantitatif et qualitatif des masses d'eau de surface
- Objectifs de la CLE : Objectifs formulés dans le diagnostic
 - Objectifs supplémentaires sur les nappes, les milieux, les risques, la conciliation des usages

Objectifs fixés par la CLE relatifs à la reconquête et mise en valeur des milieux naturels



1. Améliorer la qualité des cours d'eau en :

- A. Assurant une gestion intégrée des cours d'eau en définissant des gestionnaires sur les sites orphelins et en développant les relations entre les gestionnaires existants;
- B. Mettant en œuvre des plans de gestion pluriannuels sur les cours d'eau (entretien courant, restauration et renaturation) pour améliorer l'hydromorphologie des cours d'eau;
- C. Effectuant la mise aux normes des réseaux d'assainissement.

2. Assurer une continuité écologique sur le territoire en :

- A. Limitant les obstacles à l'écoulement;
- B. Développant les relations entre les gestionnaires existants.

3. Préserver les zones humides en concertation avec les gestionnaires de cours d'eau dont VNF :

- A. Identification, qualification et définition de niveaux de protection à mettre en œuvre pour protéger les zones humides du territoire;
- B. Sensibilisation des populations sur leurs fonctionnalités.

Rappel des objectifs du « scénario tendanciel »



- Evaluer l'état probable des masses d'eau et des milieux aux échéances fixées par la DCE en analysant l'évolution des activités et des pressions.

Objectifs de la réunion



- Valider les évolutions attendues sur l'état des masses d'eau et des milieux ;
- Valider les alertes sur le risque de non atteinte des objectifs DCE et de la CLE.



Evolution attendue des masses d'eau



Source : Souchez Immobilier

Guide de lecture des cartes



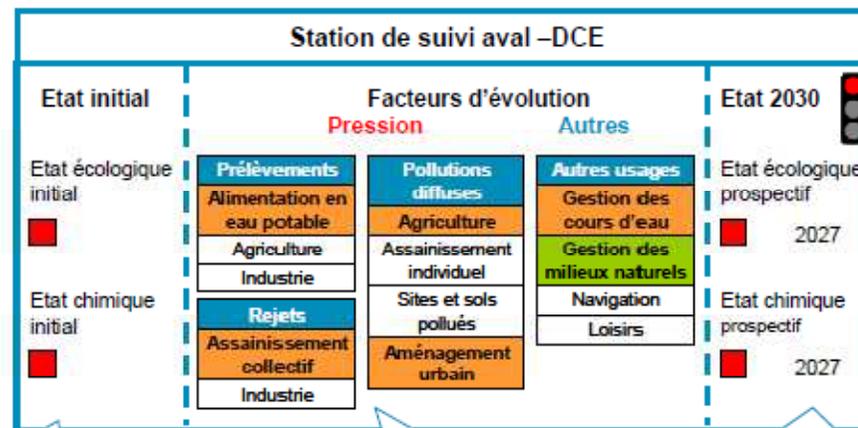
Délimitation de la masse d'eau considérée

Réseaux de suivi:

- Station de suivi qualitatif DCE de la masse d'eau du SAGE
- Station de suivi importante ou hors SAGE
- Autre station de suivi

Occupation du sol CORINE LAND COVER 2006

- Territoires agricoles
- Territoires artificialisés
- Forêts et milieux semi-naturels
- Zones humides
- Surfaces en eau



- Etat écologique initial
- Etat chimique initial
- Etat inconnu
- Mauvais état
- Etat médiocre
- Etat moyen
- Bon état
- Très bon état

Impact négatif
 Peu ou pas d'impact
 Impact positif

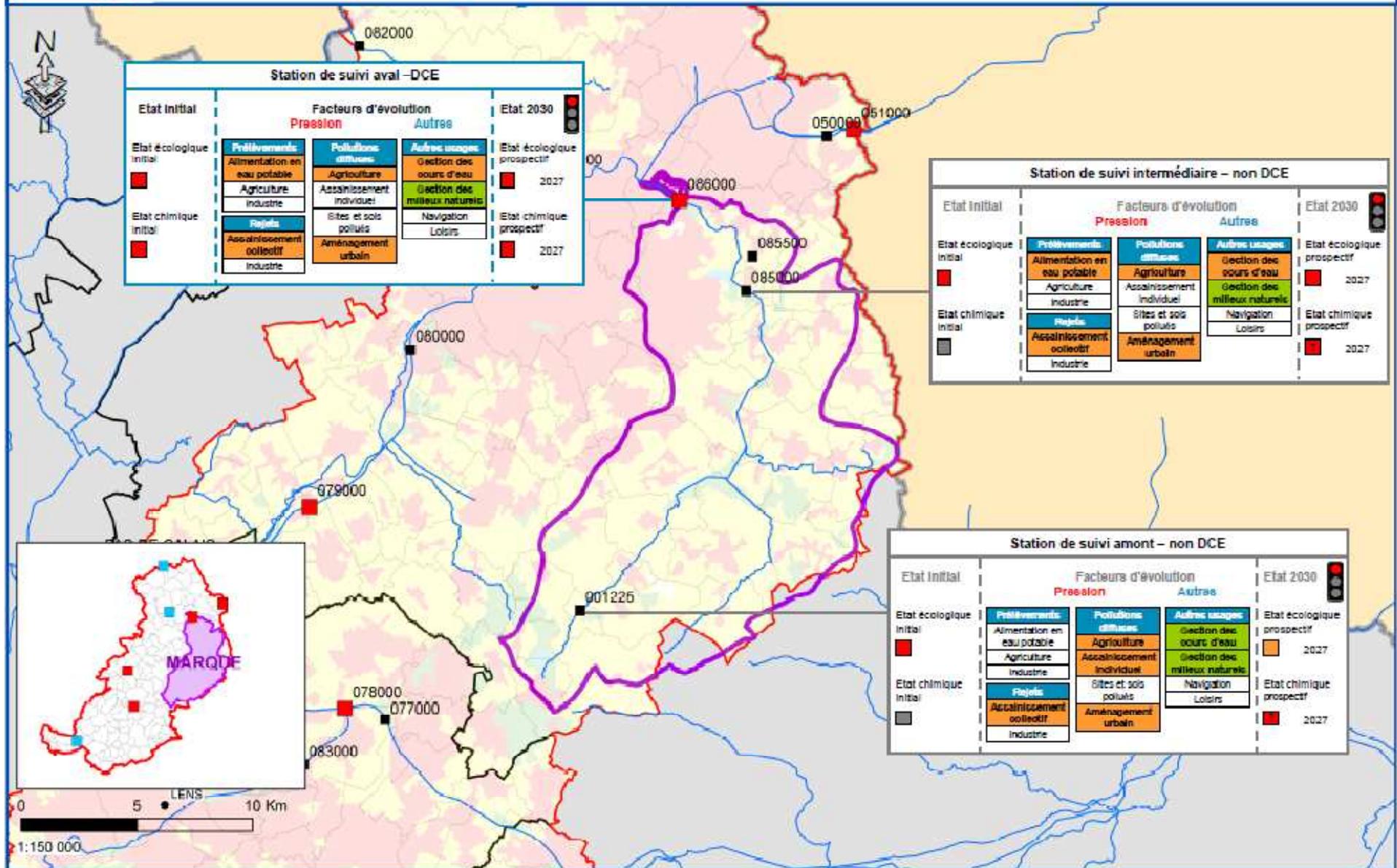
Facteur important
 Facteur secondaire

- Etat écologique prospectif et échéance
- Etat chimique prospectif et échéance

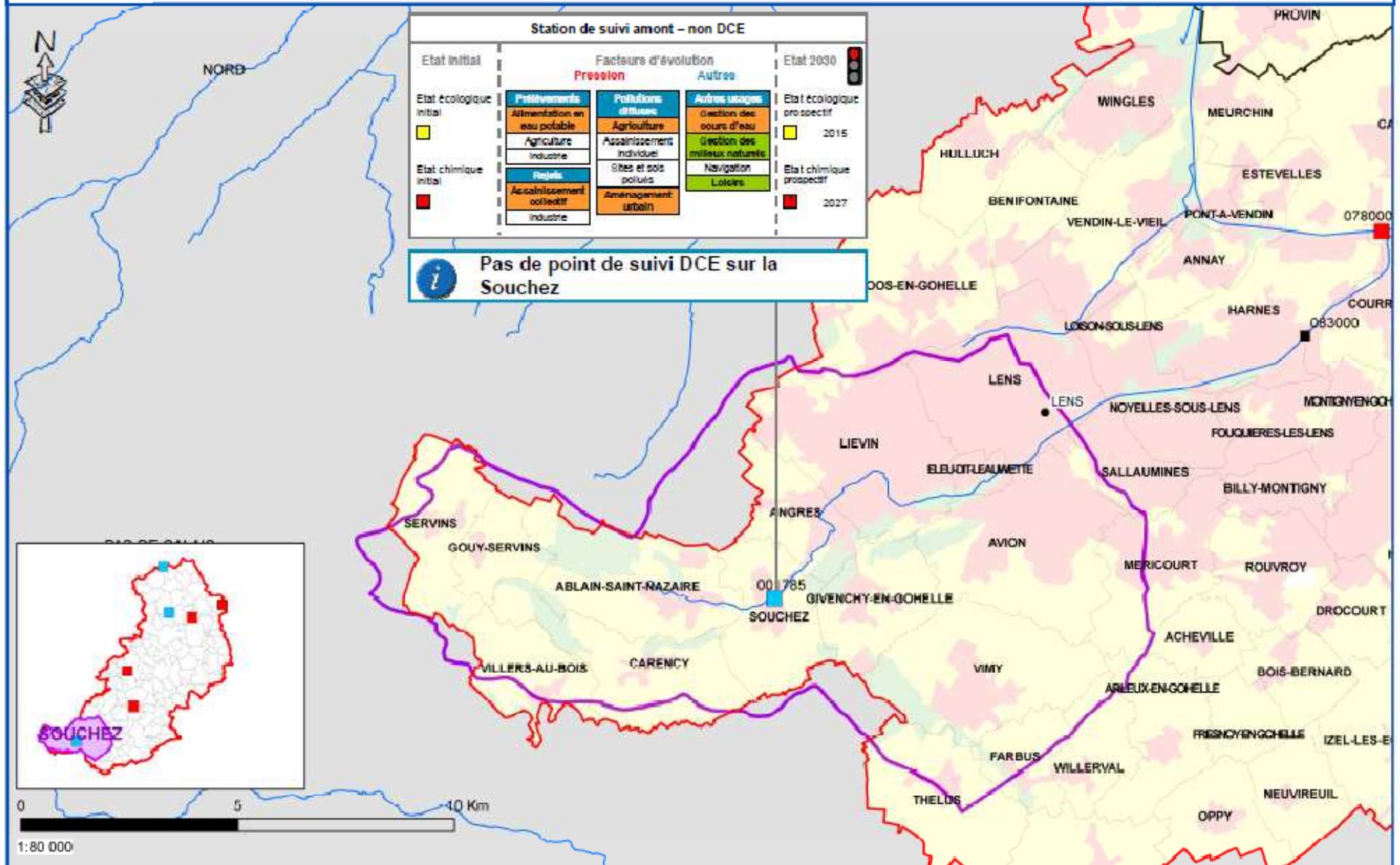
Points d'alerte:

- Rouge: non atteinte des objectifs et dégradations des masses d'eau à l'aval → secteur prioritaire
- Jaune: non atteinte des objectifs
- Vert : atteinte des objectifs

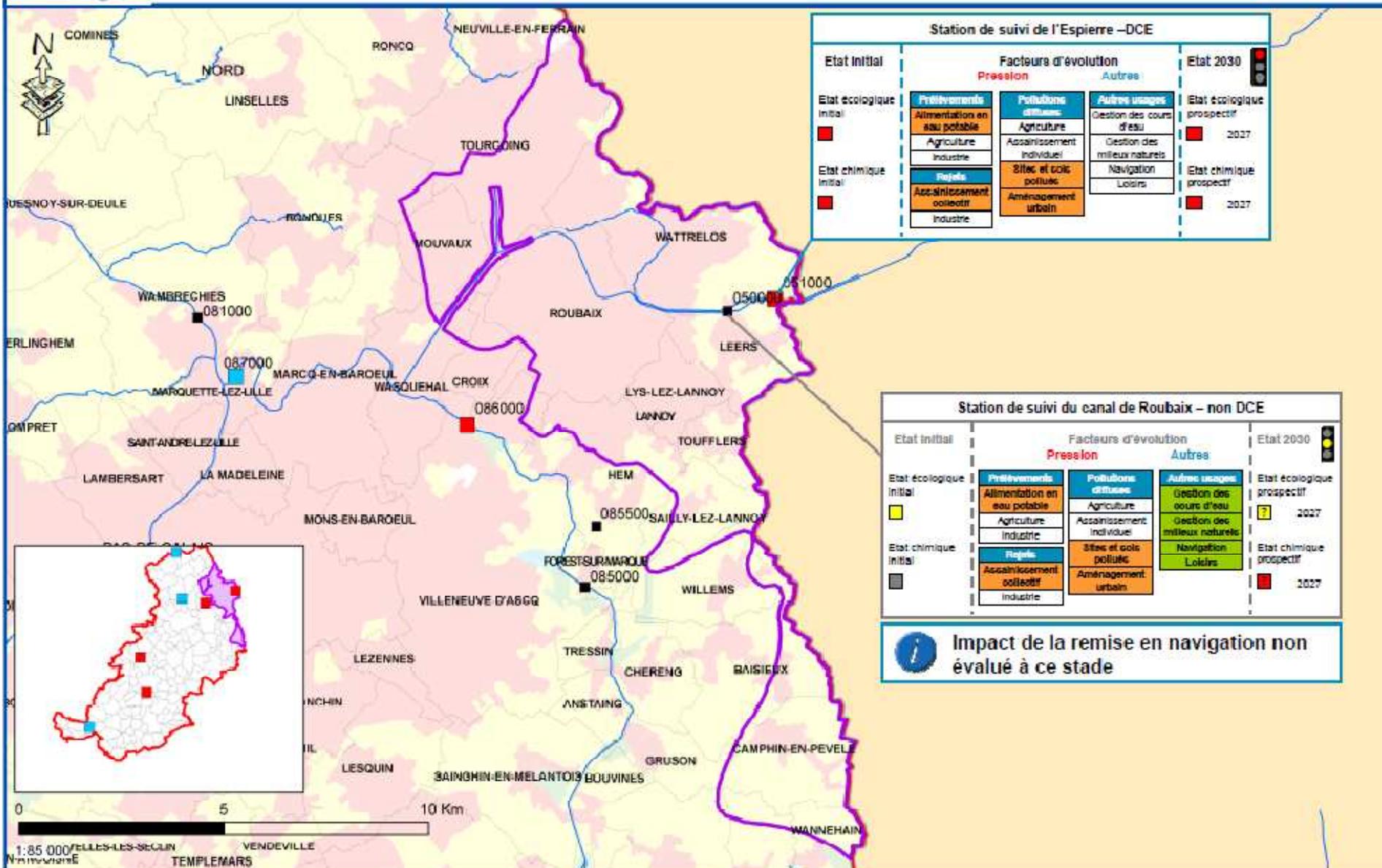
Carte n°47 : Bilan prospectif sur la masse d'eau « Marque » (FRAR34)



Carte n°48 : Bilan prospectif sur la masse d'eau « Souchez » (FRAR58)



Carte n°49 : Bilan prospectif sur la masse d'eau « Canal de Roubaix – Espierre » (FRAR64)

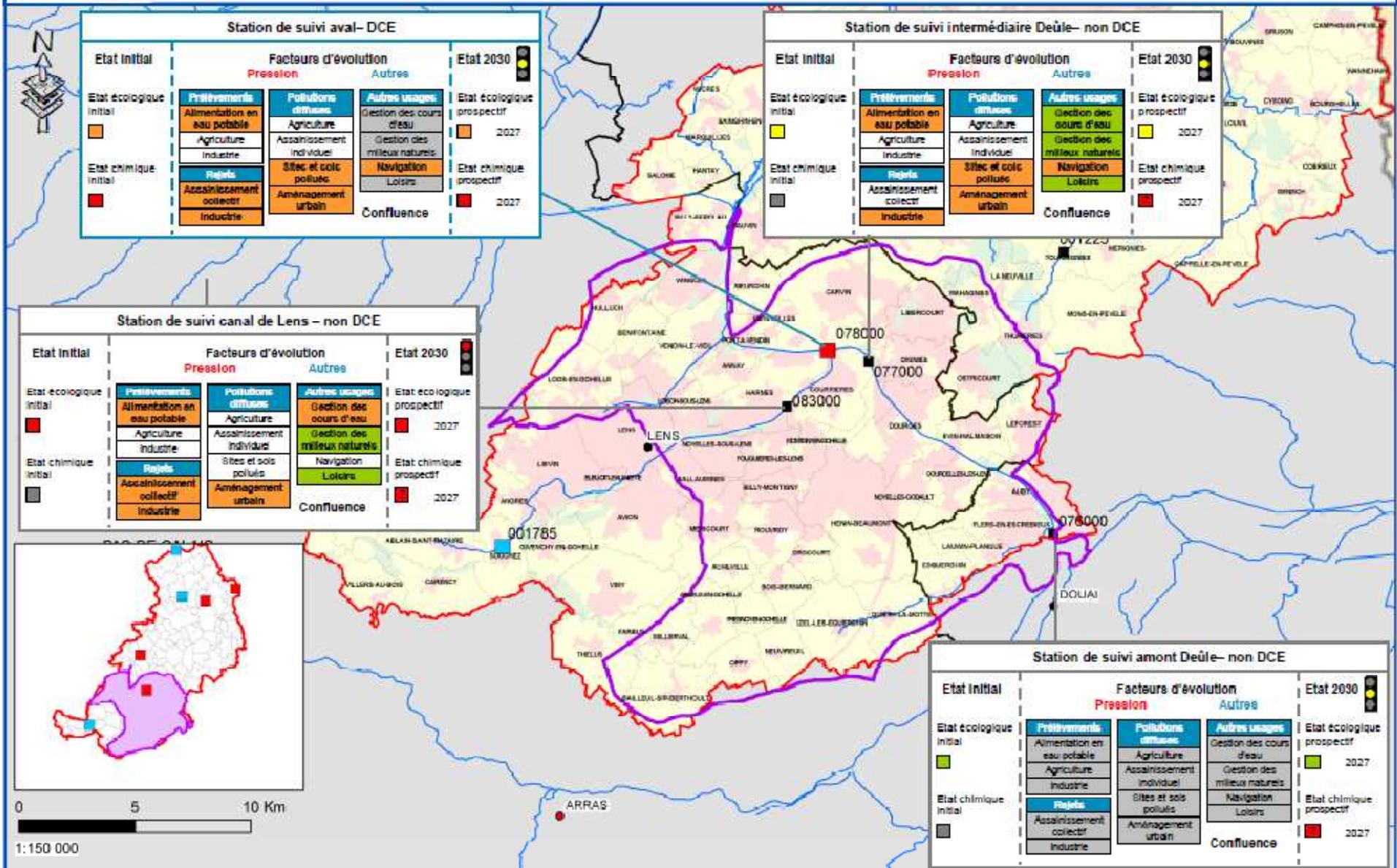


Station de suivi de l'Espierre – DCE			
Etat Initial	Facteurs d'évolution		Etat 2030
	Pression	Autres	
Etat écologique initial: ■	Prélèvements Alimentation en eau potable Agriculture Industrie	Pollutions diffuses Agriculture Assainissement individuel Sites et sols pollués Aménagement urbain	Autres usages Gestion des cours d'eau Gestion des milieux naturels Navigation Loisirs
Etat chimique initial: ■	Rejets Assainissement collectif Industrie		Etat écologique prospectif: ■ 2027 Etat chimique prospectif: ■ 2027

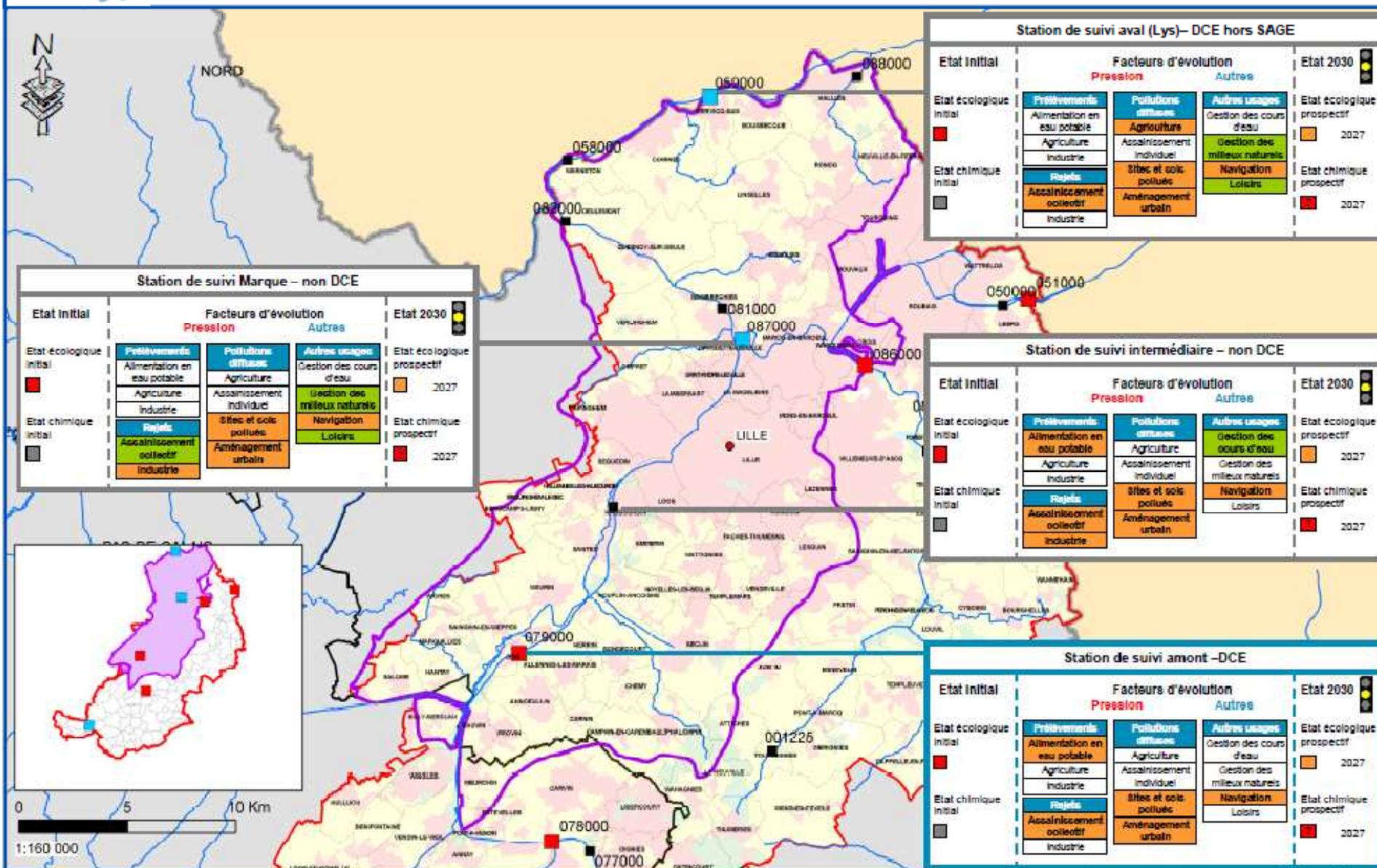
Station de suivi du canal de Roubaix – non DCE			
Etat Initial	Facteurs d'évolution		Etat 2030
	Pression	Autres	
Etat écologique initial: ■	Prélèvements Alimentation en eau potable Agriculture Industrie	Pollutions diffuses Agriculture Assainissement individuel Sites et sols pollués Aménagement urbain	Autres usages Gestion des cours d'eau Gestion des milieux naturels Navigation Loisirs
Etat chimique initial: ■	Rejets Assainissement collectif Industrie		Etat écologique prospectif: ■ 2027 Etat chimique prospectif: ■ 2027

Impact de la remise en navigation non évalué à ce stade

Carte n°50 : Bilan prospectif sur la masse d'eau « Canal de la Deûle jusqu'à la confluence avec le canal d'Aire » (FRAR17)



Carte n°51 : Bilan prospectif sur la masse d'eau « Deûle canalisée de la confluence avec le canal d'Aire à la confluence avec la Lys » (FRAR32)



Station de suivi aval (Lys) – DCE hors SAGE

Etat Initial	Facteurs d'évolution			Etat 2030
	Pression		Autres	
Etat écologique Initial	Prélèvements Alimentation en eau potable Agriculture Industrie	Pollutions diffuses Agriculture Assainissement individuel Industrie	Autres usages Gestion des cours d'eau Gestion des milieux naturels Navigation Loisirs	Etat écologique prospectif 2027
Etat chimique Initial	Rejets Assainissement collectif Industrie	Sites et sols pollués Aménagement urbain		Etat chimique prospectif 2027

Station de suivi Marque – non DCE

Etat Initial	Facteurs d'évolution			Etat 2030
	Pression		Autres	
Etat écologique Initial	Prélèvements Alimentation en eau potable Agriculture Industrie	Pollutions diffuses Agriculture Assainissement individuel Industrie	Autres usages Gestion des cours d'eau Gestion des milieux naturels Navigation Loisirs	Etat écologique prospectif 2027
Etat chimique Initial	Rejets Assainissement collectif Industrie	Sites et sols pollués Aménagement urbain		Etat chimique prospectif 2027

Station de suivi intermédiaire – non DCE

Etat Initial	Facteurs d'évolution			Etat 2030
	Pression		Autres	
Etat écologique Initial	Prélèvements Alimentation en eau potable Agriculture Industrie	Pollutions diffuses Agriculture Assainissement individuel Industrie	Autres usages Gestion des cours d'eau Gestion des milieux naturels Navigation Loisirs	Etat écologique prospectif 2027
Etat chimique Initial	Rejets Assainissement collectif Industrie	Sites et sols pollués Aménagement urbain		Etat chimique prospectif 2027

Station de suivi amont – DCE

Etat Initial	Facteurs d'évolution			Etat 2030
	Pression		Autres	
Etat écologique Initial	Prélèvements Alimentation en eau potable Agriculture Industrie	Pollutions diffuses Agriculture Assainissement individuel Industrie	Autres usages Gestion des cours d'eau Gestion des milieux naturels Navigation Loisirs	Etat écologique prospectif 2027
Etat chimique Initial	Rejets Assainissement collectif Industrie	Sites et sols pollués Aménagement urbain		Etat chimique prospectif 2027



0 5 10 Km
 1:160 000

Synthèse sur le risque de non atteinte du bon état des masses d'eau



Nom de la masse d'eau	Objectif ou report de bon état écologique	Objectif ou report de bon état chimique	Etat écologique prospectif	Etat chimique prospectif	Bilan à horizon 2030
Marque	2027	2027	Mauvais	Mauvais	
Souchez	2015	2027	Moyen	Mauvais	
Canal de Roubaix-Espierre	2027	2027	Mauvais	Mauvais	
Canal de la Deûle jusqu'à la confluence avec le canal d'Aire	2027	2027	Médiocre	Mauvais	
Deûle canalisée jusqu'à la confluence avec la Lys	2027	2027	Médiocre	Mauvais	



Objectifs fixés par la CLE



Source : Marais de la Marque, LMCU

Améliorer la qualité des cours d'eau



A. En assurant une gestion intégrée des cours d'eau en définissant des gestionnaires sur les sites orphelins et en développant les relations entre les gestionnaires existants

ACTIONS ACTUELLES ET FUTURES	POINTS D'ALERTE
<ul style="list-style-type: none">• Intégration du Syndicat de la Libaude dans l'USAN ;• Prise de compétence d'ArtoisComm sur le flot de Wingles ;• Réflexion de LMCU à une intervention sur certains cours d'eau non domaniaux;• Des actions et réflexions communes entre l'ENLM et VNF.	<ul style="list-style-type: none">• Des secteurs toujours orphelins: Marque à l'aval de Bouvines, Souchez notamment ;• Manque de vision intégrée amont-aval.

Des démarches engagées mais certains secteurs restent orphelins



Améliorer la qualité des cours d'eau



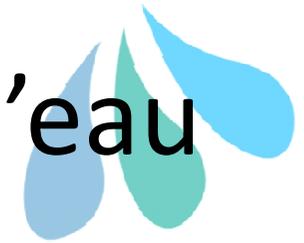
B. En mettant en œuvre des plans de gestion pluriannuels sur les cours d'eau (entretien courant, restauration et renaturation) pour améliorer l'hydromorphologie des cours d'eau

ACTIONS ACTUELLES ET FUTURES	POINTS D'ALERTE
<ul style="list-style-type: none">• Des plans de gestion pluriannuels sur le périmètre de la CCPP et de l'USAN ;• Un schéma régional d'aménagement de la voie d'eau sur le domaine géré par VNF ;• Des actions ponctuelles sur les autres périmètres : Plan Bleu, restauration écologique de la Naviette de Seclin par LMCU, renaturation du Filet Morand et du Courant de la Motte par la CAHC, projets sur des becques par le SIABNA...	<ul style="list-style-type: none">• Manque d'une vision à long terme sur de nombreux périmètres ;• Besoin de cohérence des actions entre l'amont et l'aval ;• Des difficultés foncières et financières pour mettre en place des actions de restauration

Démarches engagées mais à mettre en perspective et en cohérence



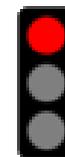
Améliorer la qualité des cours d'eau



C. En effectuant la mise aux normes des réseaux d'assainissement

ACTIONS ACTUELLES ET FUTURES	POINTS D'ALERTE
<ul style="list-style-type: none">• Des gros projets prévus sur la CAHC et de nouveaux Schémas Directeurs pour LMCU ;• Une prise de conscience par les maitres d'ouvrage;• Autosurveillance des réseaux mise en place ou en cours de mise en place ;• Des politiques ambitieuses de gestion du temps de pluie dans le Douaisis, et sur la CAHC.	<ul style="list-style-type: none">• Une situation actuelle très insatisfaisante et peu de recul à ce stade;• Une tendance à l'augmentation du volume ruisselé qui impose de redoubler d'efforts ;• Des réflexions sont menées mais beaucoup d'actions restent à engager.

Une dynamique engagée, mais des efforts conséquents à réaliser



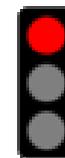
Assurer une continuité écologique sur le territoire



A. En limitant les obstacles à l'écoulement

ACTIONS ACTUELLES ET FUTURES	POINTS D'ALERTE
<ul style="list-style-type: none">• Création d'une passe à poisson à Quesnoy-sur-Deûle ;• Ouvrages identifiés sur la CCPP ;• Développement local de la Trame Verte Régionale par les collectivités.	<ul style="list-style-type: none">• De nombreux obstacles liés à la navigation : 3 écluses sur la Deûle, 12 sur le canal de Roubaix, 4 seuils sur la Souchez, 61 obstacles identifiés dans le plan de gestion de la CCPP sur la Marque.• Peu d'aménagements prévus au vu du caractère non prioritaire du bassin (liste 1)

Malgré une connaissance sur les obstacles à l'écoulement, peu d'aménagements sont engagés



Assurer une continuité écologique sur le territoire



B. En développant les relations entre les gestionnaires existants

ACTIONS ACTUELLES ET FUTURES	POINTS D'ALERTE
<ul style="list-style-type: none">• Des démarches communes entre les gestionnaires : VNF/LMCU sur Sédimatériaux, ENLM/SIABNA...	<ul style="list-style-type: none">• Manque une structure de bassin mettant en lien et en cohérence les actions menées sur l'ensemble du territoire. Le SAGE répondra à ce manque.

Des collaborations ponctuelles à généraliser par la mise en place d'une gouvernance de bassin



Préserver les zones humides en concertation avec les gestionnaires de cours d'eau dont VNF



- A. Identification, qualification et définition de niveaux de protection à mettre en œuvre pour protéger les zones humides du territoire
- B. Sensibilisation des populations sur leurs fonctionnalités

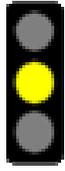
ACTIONS ACTUELLES ET FUTURES	POINTS D'ALERTE
<ul style="list-style-type: none">• Enveloppe des zones à dominante humide délimitée ;• Analyse des enjeux environnementaux des zones à dominante réalisée par la DREAL montrant une richesse de certaines zones humides du territoire ;• Une délimitation fine prévue à court terme (maitrise d'ouvrage LMCU).	<ul style="list-style-type: none">• Des zones rares sur le territoire, et potentiellement menacées ;• Un niveau de protection limitée lié au manque de connaissance actuel ;• Une méconnaissance du public sur les fonctionnalités des zones humides.

Des démarches prévues à court terme à consolider dans le cadre du SAGE



Synthèse sur les objectifs de la CLE



OBJECTIF	POINTS D'ALERTE	CONCLUSION
Améliorer la qualité des cours d'eau	Des secteurs critiques parfois orphelin de gestionnaire Un besoin de mise en cohérence des actions menées	
Assurer une continuité écologique sur le territoire	Une connaissance fine mais peu d'aménagements prévus	
Préserver les zones humides en concertation avec les gestionnaires de cours d'eau dont VNF	Une volonté politique de renforcer la connaissance sur les zones humides du territoire pour mieux les protéger. Cette volonté est à traduire en action	



Synthèse



Source : Souchez Immobilier

Synthèse sur les objectifs de la CLE



TYPE D'OBJECTIF	NOM DE L'OBJECTIF	CONCLUSION
Réglementaire (DCE)	Marque	
	Souchez	
	Canal de Roubaix-Espierre	
	Canal de la Deûle de la confluence jusqu'à la confluence avec la Lys	
	Deûle canalisée de la confluence avec le canal d'Aire à la confluence avec la Lys	
Fixés par la CLE	Améliorer la qualité des cours d'eau	
	Assurer une continuité écologique sur le territoire	
	Préserver les zones humides en concertation avec les gestionnaires de cours d'eau dont VNF	



Perspectives



Source : AF3V, Coulée Verte de la Deûle

Calendrier



	M0					M1					M2				M3				M4				M5					
	JUILLET					AOÛT					SEPTEMBRE				OCTOBRE				NOVEMBRE				DECEMBRE					
	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	
Phase 1 - Elaboration du scénario tendanciel																												
Entretiens avec les acteurs du territoire	◆	◆									●	●																
Evaluation des évolutions socio-économiques du territoire											◆	●																
Evaluation des évolutions des masses d'eau, des milieux et des risques liés à l'eau													●	◆	●													
Analyse des impacts socio-économiques et environnementaux du scénario tendanciel															●	◆	●		◆	●		◆	◆					
Vérification et réception des documents																												



Réunion	Date	Lieu
Bureau de la Commission Locale de l'Eau	2/12/2013 à 14h	LMCU
Commission Locale de l'Eau	2/12/2013 à 16h30	LMCU

MARQUE & DEÛLE

SaOe
Schéma
d'Aménagement et
de Gestion des Eaux



En partenariat avec :

